

Ségolène Royal payée 42000 euros comme ambassadeur des pôles pour ne rien faire !

écrit par Laurent P | 25 juillet 2019



Accueil > Pôles

Ségolène Royal, ambassadrice des Pôles Arctique et Antarctique



Cet espace est en cours de construction

Bref humour polaire qui jette un froid

En ces temps de canicule estivale, une bonne grosse bouffée d'air bien frais ça fait ~~du bien~~ *parfois mal au c.l.*

Vous ne le saviez peut-être pas mais l'ineffable ex de *Normal 1^{er}*, Ségolène Royal, est ambassadeur des pôles arctique et antarctique

https://lannuaire.service-public.fr/gouvernement/administrations-centrales-ou-ministere_1094009

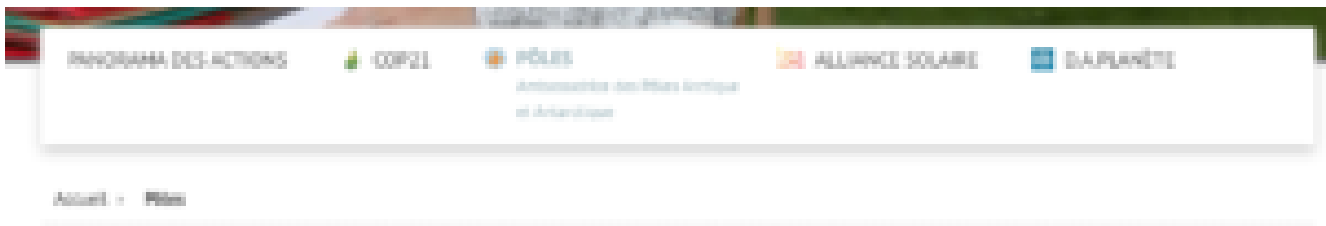
Sans doute vous demandez-vous en quoi consiste ce travail au vu de la densité de population de ces territoires.

Hé bien si cela vous obsède, sachez que vous avez la réponse sur le site officiel de Ségolène, <https://segoleneroyal.eu/> Mettez le curseur de votre souris sur le mot « Pôles » qui est sous la photo de Ségolène formant le bandeau du site.

La mention « Ambassadrice des Pôles Arctique et Antarctique »

apparaissent sous le mot « Pôles ».

Cliquez et vous aurez la réponse qui vous empêche de dormir depuis que Ségolène a été nommée à ce poste en septembre 2017...



Ségolène Royal, ambassadrice des Pôles Arctique et Antarctique



Cet espace est en cours de construction

Oui, elle occupe ce poste depuis septembre 2017...

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000035316000&categorieLien=id>

Rafraîchissant, non ?

Note de Christine Tasin

Voici donc l'exemple parfait de « sinécure », autrement dit un emploi où l'on n'a rien à faire, un emploi où l'on est payé à ne rien faire... Bref, un faux emploi qui lui rapporterait la modique somme de 47286 euros annuels (ce qu'elle rapportait à Rocard son prédécesseur), sans compter les 32000 euros de frais de mission...

En 2013, selon un amendement au Projet de Loi de Finances, **cette « ambassade thématique » est rémunérée à hauteur de 47 286 euros par an, ce à quoi il faut ajouter 32 379 euros de frais de mission pour le responsable et son équipe.**

<https://www.contribuables.org/2017/06/segolene-royal-recasee-comme-ambassadrice-des-poles/>

Bref, un lot de consolation juteux pour qui n'a pas obtenu le poste de ministre dont elle rêvait. Ségolène Royal qui, malgré son bilan catastrophique comme Présidente de Région, qu'elle a endettée à mort, malgré sa route solaire qui est un désastre, malgré son bilan calamiteux de secrétaire d'Etat, de Ministre (elle a accumulé les bourdes et les fautes à l'Education nationale comme à l'écologie... ne me parlez pas de la calamiteuse Cop 21) continue à écumer les plateaux télévisés pour y distribuer ses conseils avisés, comme par exemple celui de créer des équipes mixtes de foot-ball pour remédier aux inégalités...

Pendant ce temps, les ex-Gilets jaunes sont rentrés à la maison, se contentant de bramer « le RIC ! »

.
On lira également avec intérêt l'analyse parue dans Capital en 2017 :

[...]

“Des gens en mal d'exotisme à des postes qui ne correspondaient à rien”

Mais combien coûtent-ils à l'Etat ? Là encore, difficile de répondre. Alain Juppé assurait en 2011 que les salaires des 23 ambassadeurs représentaient 2 millions d'euros, tout en précisant que quinze étaient déjà des fonctionnaires du ministère et auraient été payés de la même façon même s'ils n'occupaient pas ces fonctions. Le ministre indiquait qu'il fallait ajouter 400.000 euros de frais de mission. En 2013, le sénateur Richard Yung ne disposait que d'informations très partielles mais avançait une rémunération de 13.220 euros par

an pour l'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone de l'Océan Indien, de 47.286 euros pour l'ambassadeur chargé de la négociation internationale pour les pôles arctique et antarctique... et de 161.831 euros pour l'ambassadeur pour les droits de l'homme.

[...]

Contacté par nos soins afin de connaître le nom et la rémunération des ambassadeurs thématiques, le ministère des Affaires étrangères n'a pour l'instant pas donné suite à notre demande.

[...]

<https://www.capital.fr/economie-politique/des-ambassadeurs-bien-mysterieux-payes-par-le-contribuable-1237299>